



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



RÉGION DE GENDARMERIE
DE HAUTE-NORMANDIE

GROUPEMENT DE GENDARMERIE
DÉPARTEMENTALE DE L'EURE

N° 10604 du 1^{er} août 2015

GEND/GGD27

DÉCISION

portant délégation de signature

Le colonel commandant le groupement de gendarmerie départementale de l'Eure,

Vu le code de la route et notamment l'article L325-1-2 ;

Vu la loi n° 2009-971 du 3 août 2009 relative à la gendarmerie nationale ;

Vu le décret n° 2004-374 modifié du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, et notamment son article 44 ;

Vu le décret du 31 juillet 2014 portant nomination du préfet de l'Eure - M. BIDAL (René) ;

Vu l'arrêté n° SCAED- 14-107 du 17 octobre 2014, portant délégation de signature au colonel Emmanuel VALOT, commandant le groupement de gendarmerie départementale de l'Eure ;

Vu l'ordre de mutation n° 100787 du 20 décembre 2013 nommant le colonel Emmanuel VALOT commandant du groupement de gendarmerie départementale de l'Eure ;

Décide :

Article 1

La décision N° 16369/GEND/GGD27 du 17 octobre 2014 est abrogée à compter du 01 août 2015 à 00h00.

Article 2

Délégation est donnée aux officiers cités à l'article 2 de la présente décision à l'effet de signer, au nom du préfet de l'Eure, les arrêtés :

- procédant à titre provisoire à l'immobilisation et à la mise en fourrière des véhicules en zone gendarmerie en application de l'article L325-1-2 du code de la route, d'une part ;
- procédant à la levée de l'immobilisation et de la mise en fourrière des véhicules en zone gendarmerie en application de l'article précité, d'autre part.

Article 3

1. M. le chef d'escadron Jean-Luc BONNIN, commandant l'escadron départemental de sécurité routière de l'Eure.
2. M. le capitaine Philippe GERARD, adjoint au commandant de l'escadron départemental de sécurité routière de l'Eure.
3. M. le capitaine Eric RATON, commandant le peloton motorisé de Gaillon.

Article 4

La présente décision entre en vigueur le 01 août 2015 à 00h00 et sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Eure.

Le colonel Emmanuel VALOT
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de l'Eure

